



Les très hauts revenus moins représentés dans les Pays de la Loire qu'en province

En 2017, dans les Pays de la Loire, 0,55 % des résidents disposent de très hauts revenus, soit l'un des plus faibles taux régionaux. Ces revenus sont souvent issus d'une activité non salariée ou du patrimoine. Avant toute redistribution, les ménages à très hauts revenus détiennent 3,7 % de la masse des revenus, soit sept fois leur poids dans la population. Ils sont très majoritairement propriétaires de leur logement, plus souvent âgés et vivant en couple sans enfant. Ils sont plus concentrés autour de Nantes et du littoral atlantique.

Charles Battesti, Maëlle Fontaine, Insee

En 2017, au-dessus de 108 670 euros de revenu initial par unité de consommation (UC) (*définitions*) par an, une personne se situe parmi les 1 % les plus aisés de la population française, c'est-à-dire les très hauts revenus (*définitions*). Dans les Pays de la Loire, 20 200 individus, qui vivent dans 8 500 ménages, en font partie. Cela représente 3 % de l'ensemble de la population française disposant de très hauts revenus, alors que la région abrite 6 % de la population française. L'Île-de-France se démarque car elle concentre à elle seule 43 % des personnes à très hauts revenus pour 21 % de la population.

Seuls 0,55 % des Ligériens disposent de très hauts revenus, contre 0,70 % en province. C'est l'un des plus faibles taux régionaux, à égalité avec le Centre-Val de Loire, et juste devant la Bretagne.

En France, au-delà de 268 350 euros de revenu initial annuel par UC, une personne appartient aux 0,1 % les plus aisés, constituant la catégorie des personnes dites très aisées (*définitions*). Dans la région, 1 690 individus, soit 0,05 % des Ligériens appartenant à 770 ménages, en font partie.

Les très hauts revenus plus souvent issus du patrimoine ou d'une activité non salariée

Les deux tiers des ménages ligériens à très hauts revenus tirent la majorité de leurs revenus initiaux de leur activité, une proportion légèrement supérieure à celle de l'ensemble des ménages ligériens. Par ailleurs, la place de l'activité non salariée est bien plus importante pour les ménages ligériens à très hauts revenus : elle constitue l'origine principale des revenus pour un quart d'entre eux, contre 3 % des ménages de la région (*figure 1*). Pour 25 % des ménages ligériens à très hauts revenus et 42 % de ceux très aisés, les revenus du patrimoine sont l'origine principale des revenus. Ce n'est le

cas que pour 3 % de l'ensemble des ménages de la région. Enfin, seuls 8 % des ménages à très hauts revenus de la région tirent la majorité de leurs revenus des pensions et rentes (contre 36 % de l'ensemble des ménages).

Les ménages à très hauts revenus captent sept fois plus de revenus que leur poids dans la population

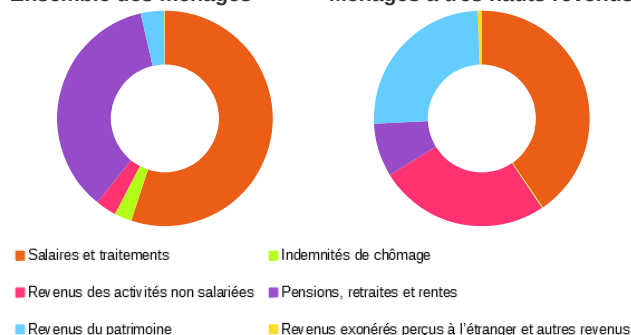
Avant toute redistribution socio-fiscale, les ménages ligériens à très hauts revenus détiennent 3,7 % de la masse des revenus initiaux par UC. Cela représente sept fois leur poids dans la population, comme au niveau national.

En particulier, ils captent 27 fois plus de revenus du patrimoine et 34 fois plus de revenus d'activité non salariée que leur poids dans la population. À titre de comparaison, ce ratio est de cinq pour les revenus salariaux.

1 Les revenus du patrimoine ou d'activités non salariées, source principale pour la moitié des ménages à très hauts revenus

Origine principale des revenus initiaux pour l'ensemble des ménages et pour les ménages à très hauts revenus dans les Pays de la Loire en 2017 (en %)

Ensemble des ménages Ménages à très hauts revenus



Sources : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA – 2017.

Les prestations et prélèvements du système socio-fiscal conduisent à une diminution de ces inégalités. Ainsi, après redistribution, les ménages à très hauts revenus détiennent 2,9 % de la masse des niveaux de vie (*définitions*), soit cinq fois leur poids dans la population, comme au niveau national.

Les ménages très aisés, quant à eux, captent 17 fois plus de revenus initiaux par UC que ce qu'ils représentent dans la population, et 12 fois plus après redistribution.

Des ménages plus âgés, plus souvent en couple sans enfant, et très largement propriétaires

Les ménages à très hauts revenus sont dans leur grande majorité propriétaires de leur logement principal (92 % contre deux tiers pour l'ensemble des ménages ligériens, de façon similaire à la province). La moitié des ménages ligériens à très hauts revenus est âgée (*définitions*) de 60 ans ou plus alors que cette tranche d'âge représente 40 % des ménages de la région. Toutefois, des disparités existent selon les départements : les ménages de 60 ans ou plus représentent 56 % des très hauts revenus en Mayenne, 52 % en Vendée et 48 % en Loire-Atlantique.

Les ménages les plus surreprésentés parmi les très hauts revenus sont les couples vivant sans enfant : 42 % sont dans ce cas, contre 27 % de l'ensemble des ménages de la région. À l'inverse, les femmes seules et les familles monoparentales sont nettement moins représentées que dans l'ensemble de la population. Parmi les ménages ligériens très aisés, figurent encore davantage de couples vivant sans enfant (45 %).

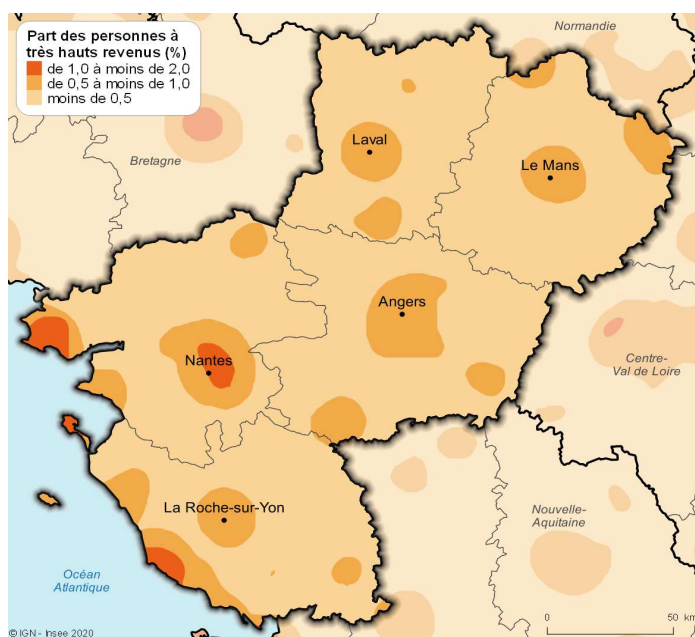
Les Ligériens à très hauts revenus se concentrent au sein de l'agglomération nantaise et sur quelques zones du littoral

Les personnes à très hauts revenus sont inégalement réparties sur le territoire. La Loire-Atlantique se démarque des autres départements car elle concentre 45 % des très hauts revenus, soit plus que son poids dans la population régionale (37 %), ce qui n'est le cas d'aucun autre département ligérien. En Loire-Atlantique, les individus à très hauts revenus résident principalement au sein de l'agglomération nantaise ou sur le littoral, particulièrement à La Baule-Escoublac, Pornichet ou au Pouliguen (*figure 2*). Dans les autres départements, ils sont particulièrement présents autour de Noirmoutier-en-l'Île et des Sables-d'Olonne, où ils représentent plus de 1 % de la population.

Un tiers des Ligériens à très hauts revenus vit dans une commune dense (*définitions*), soit dix points de plus que pour l'ensemble des Ligériens. Cette concentration est moins marquée qu'en province, où 37 % des très hauts revenus vivent dans une commune dense. À l'inverse, 29 % des Ligériens à très hauts revenus vivent dans une commune peu dense, davantage qu'en province (26 %). Par ailleurs, plus la commune est dense, plus la part de ménages dont les revenus proviennent majoritairement des salaires et traitements est élevée. ■

2 La part des personnes à très hauts revenus est plus élevée autour de Nantes et sur le littoral

Part des personnes à très hauts revenus (en %)



Note : Pour s'affranchir des limites administratives, une technique de lissage spatial est appliquée aux données relatives aux carreaux de 1 km de côté. Le fait d'utiliser un rayon de lissage de 15 km peut conduire à ne pas faire apparaître des poches de très hauts revenus situées dans les zones les plus urbaines.
Sources : Insee, Filosofi ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA 2017.

Définitions et sources

Personnes à très haut revenus : personnes se situant parmi les 1 % de la population des ménages dont le revenu initial par unité de consommation est le plus élevé. Parmi elles, les personnes **très aisées** correspondent aux 0,1 %.

Le **revenu initial** est le revenu perçu avant toute imposition directe (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS) et avant perception des prestations sociales. Il s'agit de l'ensemble des revenus d'activité, de remplacement (retraite, chômage) et du patrimoine, nets de cotisations sociales. En sont exclus les revenus exceptionnels et notamment les plus-values.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'**unités de consommation** (UC). Par rapport au revenu initial, le revenu disponible tient compte des prestations sociales et des prélèvements directs. Les UC sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus, et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

L'**âge d'un ménage** correspond à l'âge de son référent fiscal.

La **densité d'une commune** est appréhendée en étudiant la répartition de la population au sein de la commune. Le découpage du territoire en carreaux de 1 km de côté permet de repérer des zones agglomérées. L'importance de ces zones au sein de la commune permet de définir 4 niveaux de densité.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Anne-Gaël Mocaer

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN : 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire

Mai 2020

Pour en savoir plus :

- Robin M., Guerava S., « 43 % des personnes à très haut revenu habitent en Île-de-France » Insee Focus, n° 192, mai 2020.
- Cazenave-Lacrouts M.-C. « Les très hauts revenus en 2015 : 1 % de la population perçoit 7 % des revenus et 30 % des revenus du patrimoine déclarés », Les revenus et le patrimoine des ménages, Insee Références, 2018.
- Chesnel H. et Goin A., « Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire : des habitants aux profils de revenus différents », Insee Flash Pays de la Loire, n° 43, juin 2016.
- France, portrait social, Insee Références, 2019.